

210C0416
FR0000072563-OP010-AS05

17 mai 2010

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

SODIFRANCE

(Euronext Paris)

Le 11 mai 2010, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société SODIFRANCE, déposée par Portzamparc Société de Bourse, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée HP2M (cf. Décision & Information 210C0404 du 11 mai 2010).

La note d'information de HP2M (visa n°10-126 du 11 mai 2010) et la note en réponse de la société SODIFRANCE (visa n°10-127 du 11 mai 2010) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. notamment communiqués publiés le 14 mai 2010).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 18 mai au 11 juin 2010 inclus**.

Portzamparc Société de Bourse se portera acquéreur, notamment sur le marché, pour le compte de HP2M, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions non détenues par l'initiateur.

Une procédure semi-centralisée par Nyse Euronext Paris est également mise en place, dans le cadre de laquelle l'initiateur prendra à sa charge les frais de courtage des actionnaires vendeurs majorés de la TVA y afférente à hauteur de 0,3% du montant de l'ordre, dans la limite de 100 € par dossier, hors taxes.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.